

## CONTRACTUALISATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

# Les malades recensés et classés à partir du 1<sup>er</sup> avril

**Avec précisément une année de retard, la mise en place du nouveau dispositif relatif à la contractualisation des établissements hospitaliers avec les organismes de sécurité sociale, en perspective de l'application de la nouvelle tarification des actes médicaux dans les structures publiques de santé, prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> avril prochain.**

Rosa Mansouri  
Alger (Le Soir) - C'est ce que nous avons appris hier de source sûre. La commission interministérielle de tarification, présidée par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, reprendra ainsi son travail après plusieurs mois de blocage lié à un désaccord entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et les services de la sécurité sociale, concernant les nouveaux tarifs à adopter pour les dif-

férents consultations médicales.

Le ministre de la Santé a beaucoup insisté sur le caractère public des soins et a proposé des tarifs symboliques. Ce qui n'a pas été de l'avis des organismes de la sécurité sociale qui ont opté pour l'application des coûts réels des soins dès lors que le malade est pris en charge par les différentes formes de sécurité sociale.

Ce litige a, de ce fait, nécessité l'arbitrage du chef de gouvernement, qui a

rendu ses conclusions il y a seulement quelques jours et la commission a repris ses travaux. Interrogée sur l'application de la nouvelle tarification, notre source précise qu'elle n'interviendra pas avant quelques mois.

«Le temps, dit-il, de recenser et de classer les fichiers des malades, selon leur statut vis-à-vis de la sécurité sociale. Car, en plus des assurés sociaux, il y a aussi les démunis, les malades chroniques et les autres catégories de malades à recenser et à prendre en charge dans le cadre de ce nouveau dispositif», nous signale-t-on. Notre interlocuteur ne va pas sans affirmer que les nouveaux tarifs avoisineront ceux actuellement appliqués par les professionnels de santé privés. L'adaptation

des coûts impliquera, selon lui, une meilleure qualité de service dans les structures publiques. Après la mise en application de la nouvelle tarification, ça sera au tour des privés de conclure des conventions avec la sécurité sociale. La finalité serait de permettre au malade de choisir son médecin traitant dans le public ou le privé.

Il est important de signaler, par ailleurs, que le travail de la commission de tarification ne pouvait pas commencer avant la fin des travaux de la première commission relative à la nomenclature des actes médicaux. Celle-ci a rendu ses résultats fin 2006. Rappelons que le décret correspondant à l'installation des deux commissions a été signé en avril 2005.

R. M.

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

# Tout un programme pour les enfants

C'est une journée tout en couleurs qui attend les enfants, membres de l'Association nationale pour l'insertion scolaire (Anis) et l'Association nationale de l'insertion professionnelle des trisomiques (Anit). Dès 9h30, ce matin, les bouts de chou prendront la direction du jardin d'essai d'El Hamma pour célébrer la Journée mondiale de

l'arbre. Une célébration organisée en marge de la Journée mondiale de la trisomie 21.

Ainsi, en véritables petits jardiniers, ils planteront, aux côtés des encadreurs, des dizaines d'arbres. L'après-midi, c'est une tout autre ambiance qui les attendra à la maison de jeunes Ahmed Bouda sise à Belouizdad.

L'animation musicale sera d'ailleurs assurée en premier lieu par la chorale de l'ANIT puis par un DJ professionnel. Après le chant, place à la mode. Un défilé très tendance sera présenté par les enfants trisomiques. Ces moments de plaisir et de détente seront également dédiés à la fête du Mawlid El Ennabawi Echarif.

Les enfants qui seront encore de la partie, allumeront des bougies avant de se prêter au rituel du henné. Festive, la célébration du 21 mars,

Journée mondiale de la trisomie 21, sera marquée par le premier jour du printemps.

Pour les membres de l'ANIT, cette manifestation est destinée aussi à sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'une prise en charge précoce des enfants trisomiques.

Des enfants qui possèdent de réelles capacités d'apprentissage. Il s'agit aussi d'interpeller les autorités compétentes sur la nécessité de créer des centres de prise en charge psychologique et orthophonique. Puisqu'il faut le rappeler, l'unique centre dont dispose l'ANIT est actuellement totalement saturé.

Par ailleurs, l'ANIT souhaite aussi offrir une meilleure visibilité aux occupations et attentes spécifiques des personnes atteintes de trisomie 21.

S. H.

## LANCEMENT DE NESPRAY 1+ ET NESPRAY 3+

# Nestlé diversifie son offre de laits infantiles

Leader mondial de la nutrition, Nestlé vient de lancer en Algérie le système de nutrition Nespray qui comprend deux types de laits de croissance destinés aux enfants entre 1 et 5 ans. Fruits de la recherche menée par 3700 scientifiques, Nespray 1+ et Nespray 3+ sont faits pour répondre aux besoins spécifiques des enfants qui connaissent entre 1 et 5 ans une période de grande croissance.

Selon les spécialistes de Nestlé, «Nespray 1+ contient un mélange unique et révolutionnaire de fibres naturelles appelé également prébiotique, qui joue un rôle vital dans la régulation de l'appareil digestif de l'enfant en le protégeant des mauvaises bactéries».

Nespray 3+ a, quant à lui, été développé en complément du premier et constitue «la deuxième étape du système de nutrition Nespray, conçue pour répondre aux besoins nutritionnels des enfants à partir de 3 ans. Il contient un mélange unique composé de fibres naturelles exclusives ainsi que de l'iode, du fer, des protéines, du calcium et des acides gras essentiels, nécessaires pour le développement du système nerveux de l'enfant. Les acides gras essentiels sont des acides gras indispensables que le corps ne peut fabriquer».

R. N.

## CE MONDE QUI BOUGE

# L'Irak, cinq ans après

Par Hassane Zerrouky



Le 21 mars 2003 débutait l'invasion de l'Irak par les USA et leurs alliés. Sous prétexte de «guerre contre le terrorisme», d'instauration de la «démocratie», il s'agissait pour les Etats-Unis de terminer le travail inachevé de la Guerre froide. Le régime irakien était certes une dictature. Mais pour les faucons de Washington, l'Irak et les régimes nationalistes de la région n'étaient rien d'autre que des anciens mandataires de l'ex-URSS dans cette partie du monde. Il fallait donc en finir, et ce, bien que le pouvoir dictatorial de Saddam Hussein ne constituait aucune menace immédiate pour l'ordre américain. Pour l'Administration Bush, écraser donc ce qu'il considérait comme un «nationalisme militant» devait se traduire par un changement de régime, ouvrant la voie à une modification de la carte géopolitique de la région. Tel était l'objectif politique de cette guerre concoctée par les «think tank» néo-conservateurs américains.

Pourtant, Saddam Hussein a d'abord été un allié des Etats-Unis. Ces derniers l'avaient soutenu dans sa guerre contre l'Iran de Khomeiny. Ils lui avaient fourni des armes chimiques, des photos satellites sur les positions occupées par l'armée iranienne et leurs alliés, les milices kurdes de Jallal Talabani. Et mieux encore, après le gazage des civils kurdes de la localité de Halajba, ils avaient bloqué les résolutions onusiennes condamnant l'Irak, proposant la création d'une mission de vérification de ce qui s'était passé dans cette région. En dépit de ces faits, George Bush n'a pas hésité à accuser Saddam Hussein de «crimes contre l'humanité». Il n'en reste pas moins qu'après avoir aidé l'Irak à vaincre l'Iran, les stratèges de Washington ont estimé que le temps était venu de s'occuper de Saddam en le poussant à la faute. Persuadé qu'après avoir fait le sale boulot — une guerre contre l'Iran qui menaçait les pétro-monarchies —, les Etats-Unis fermeraient les yeux sur ses projets politiques, Saddam Hussein allait leur fournir le prétexte d'en finir avec son régime : l'invasion du Koweït par l'armée irakienne durant l'été 1990.

En quelques semaines, après des bombardements d'une intensité sans précédent, faisant usage d'armes sophistiquées, détruisant les infrastructures socio-économiques irakiennes, le pays a été ramené plusieurs années en arrière. Qui plus est, un régime de sanctions fut imposé à l'Irak le privant de toute souveraineté puisque le produit des ventes de pétrole, autorisé à être exporté, était versé sur un compte administré par l'ONU. Le pouvoir irakien a été ainsi réduit au rang d'une simple administration civile interne gérant les affaires au jour le jour sous le contrôle de l'ONU. Pis, aux sanctions s'ajoutaient, sous divers prétextes, des raids aériens détruisant les derniers vestiges de l'économie administrée. Cette période (1992-2003), caractérisée par des sanctions économiques occasionnant un désastre économique et humanitaire (près de un million d'enfants morts parce que privés de soins) couplées à la poursuite par intermittence de raids aériens, a de fait constitué l'arrière-plan de l'invasion du pays le 21 mars 2003.

Le 11 septembre 2001, par le biais d'une manipulation sans précédent de l'opinion américaine, lui faisant croire que l'Irak avait commandité les attentats contre le World Trade Center, et qu'en plus des armes chimiques, il était sur le point de posséder l'arme nucléaire, Washington, qui avait entre temps réussi à transformer l'ONU en mandataire de sa stratégie agressive, décidait de remplacer par la force le régime baathiste par un régime «démocratique».

Cinq ans après, l'armée US, qui a perdu plus de 4000 Gi's et Marines, s'enlise. Aux affrontements ethnico-confectionnels qui font rage, s'ajoute le risque d'une implosion du pays et de la disparition de l'Irak comme Etat et nation. Pis, l'invasion US a permis aux islamistes radicaux de rebondir et de constituer une menace plus que jamais déstabilisatrice pour les pays de la région.

H. Z.

## BOUMERDÈS

# L'eau et le réchauffement climatique en débat

L'AEB (association écologique de Boumerdès), organise, ce samedi à la salle des conférences de Sonatrach de Boumerdès une journée d'étude portant sur «l'eau et les changements climatiques». A coup sûr, les invités traiteront un thème aussi important que sensible.

«L'objectif de cette rencontre est de débattre d'un problème d'actualité, qui se pose avec acuité, plus grave qu'on ne le pensait», lit-on dans un communiqué de presse de ladite association.

Selon M. Bendaoud, président de l'AEB, pas moins de sept thèmes seront retenus. «Nous espérons une présence massive des responsables et des techniciens activant dans le secteur pour discuter d'un problème qui concerne tous les citoyens», précise le président de cette association qui s'intéresse aux problèmes liés à l'environnement.

Abachi L.